

Union Nationale des Combattants des Landes

# Le Combattant *Landais*

➔ Combattants de  
toutes les Générations  
Unis comme  
au Front

Publication  
trimestrielle  
4<sup>e</sup> trimestre 2020  
Journal gratuit



Cérémonie de remise de Drapeau de la Classe 1944  
de la Ville de Dax

## Bulletin trimestriel de liaison et de documentation

de l'UNC des Landes

### ☉ Directeur de la publication

Michel DUCASSE,  
président de l'UNC

### ☉ Responsable rédaction :

Jean-Paul Cridelauze

### ☉ Photos :

Sections UNC, M.S., RG

### ☉ Siège social :

29 Rue Aygue Rouye, 40100 Dax

Tél : 05 58 74 08 29

Fax : 05 58 90 87 91

<http://www.unc-landes.fr>

e-mail : [unc.landés@wanadoo.fr](mailto:unc.landés@wanadoo.fr)

### ☉ Imprimerie :

Dax Barrouillet Imprimerie,

40180 Narrosse

Tél 05.58.58.20.30

Commission paritaire des publications

et agences de presse

n° 0 223 A 07737

# Editorial

Ce virus venu d'orient n'en finit pas de mettre à mal nos modes de vie hérités des trente glorieuses, auxquels nous nous étions si bien habitués. Les pouvoirs publics tentent de faire face à cette menace inédite en mettant sous cloche notamment les «personnes à risque» dont nous faisons partie dans la majeure partie d'entre nous. Dans le même temps, tous les petits commerces hormis les métiers de première nécessité ont été obligés de baisser leurs rideaux. Beaucoup d'entre eux ne s'en relèveront pas, malgré l'engagement des pouvoirs publics qui tentent de limiter les dégâts en distribuant une manne parcimonieuse venant directement de la planche à billets.

En revanche, les mêmes pouvoirs publics sont impuissants à contenir les diverses manifestations, réunions ou rassemblements pourtant interdits permettant la réactivation du virus qui progresse dans tout le pays. C'est le manque de civisme de cette partie de notre population qu'il faut combattre.

Dans le même temps, on nous confisque le droit de nous recueillir devant nos monuments aux morts lors de cérémonies pourtant gravées dans le marbre au même titre que ceux qui ont laissé leur vie pour leur pays. L'on a été jusqu'à interdire de cérémonie les porte drapeaux de plus de 65 ans ! Cette «sollicitude» insulte les vétérans ayant défendu la France les armes à la main, portant avec honneur et fidélité le drapeau Français malgré leur âge et présents (jusqu'au 8 Mai 2020) dans toutes les manifestations mémorielles.

Il n'est pas bon de prétendre que leur participation les met en danger, une cérémonie en plein air dans le respect des gestes barrière n'est pas plus dangereuse que de promener son chien. Je dois rappeler que le dernier hommage rendu aux victimes égorgées à Nice, en la présence du Premier Ministre, a réuni un nombre très important de personnes sans difficultés. Même chose à la Sorbonne pour l'hommage au professeur décapité par un islamiste. C'est grâce à ce nombre que ces cérémonies ont eu du sens et un retentissement mérité.

Nous nous serons pourtant conformés aux directives préfectorales, notre premier devoir étant de les respecter malgré tout, notre civisme prenant le pas sur toute autre considération.

Ces 8 Mai et 11 Novembre 2020 auxquels nous n'avons pu participer activement, nous obligent à être vigilants quant au devenir de ces dates mémorielles que nous ne laisserons pas tomber dans l'oubli, alors que dans le même temps on constate une multiplication de dates annuelles à commémorer. Commençons donc à respecter ces deux dates, pour nous essentielles au devoir de mémoire de la nation envers ses enfants morts pour elle.

Cet édito paraissant début Janvier, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux afin que 2021 voit une issue favorable à cette pandémie qui aura fait beaucoup de victimes sans pour autant s'apparenter à une guerre, prétendue telle par ceux qui ne l'ont pas vécue.

Bonne année.

→ Michel DUCASSE



Union Nationale des Combattants des Landes

# Le Combattant Landais

Stéphanie PAUL BATBEDAT  
05 58 47 18 80  
06 03 56 57 90



136 ave du Marensin - 40170 LIT-ET-MIXE  
Mail : [contact@b2s-immobilier.com](mailto:contact@b2s-immobilier.com)  
Web : <http://www.b2s-immobilier.com>

FNAIM

## LE LAC DE LUC - MAYSONNAVE

Restaurant - Pizzeria et traiteur

Salle de 300 personnes pour repas de mariage, communion, repas de famille  
Réception de cars pour repas et petit déjeuner à l'année

40350 POUILLON (entre Dax et Orthez)  
05 58 98 20 97

## A BICYCLETTE



69 Av. du Marensin - 40170 Lit-et-Mixe  
06 30 97 93 99

## LACOSTE et Fils

EVERBLUE

Maçonnerie  
Terrassement  
Chape ciment  
Carrelage  
Piscines

1572 Rte des Lacs - 40170 Lit-et-Mixe - 05 58 42 84 62  
[sarl.lacoste.et.fils@wanadoo.fr](mailto:sarl.lacoste.et.fils@wanadoo.fr) - [www.maconnerie-landes-lacoste.com](http://www.maconnerie-landes-lacoste.com)

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUAIRE DE L'UNC 2020

Paris, le samedi 10 octobre 2020 à 12 heures 15.

Cercle National des Armées Saint Augustin, je suis accueilli par Mme Sophie PERRONNET (Secrétaire de direction de l'UNC) et Mr Joël LE CLOITRE (Président de l'UNC Gironde, membre du 2° bureau de l'UNC) tout en respectant strictement toutes les mesures barrières dûes à la pandémie du Covid-19, Mr LE CLOITRE me fait émarger la feuille de présence et me donne tous les éléments pour participer aux différents débats et votes de cette assemblée.

Salle des fêtes du Cercle St Augustin 12 heures 45 précise.

Notre Président National Hervé LONGUET ouvre l'assemblée générale en application des nouveaux statuts devant l'auditoire présent, une soixantaine de présidents départementaux leurs représentants, et les membres du 1° et 2° Collège.

Nous observons une minute de silence en hommage à tous ceux qui nous ont quittés cette année, et aux présidents départementaux décédés depuis la dernière Assemblée générale de Saint Malo.

Il nous annonce que notre ministre a réussi à obtenir un budget ce montant à 2 milliards d'euros qui répond à nos attentes surtout dans le contexte de contrainte budgétaire que connaît notre pays. Elle a réussi à maintenir la départementalisation de l'ONACVG, malgré les objections de Bercy.

L'ONACVG a élaboré un contrat d'objectifs et de performances sur 5 ans, actant la mise en œuvre d'une politique de modernisation de l'Office.

Aujourd'hui L'UNC doit s'engager pour les blessés. Après avoir acquis la carte du combattant pour les 62/64, Il nous importe de veiller au maintien de nos acquis et de rattraper la valeur du point PMI, etc... Aussi nous avons mis en place un groupe de travail sur les blessés sous la responsabilité de Charles KRANZER président de l'UNC 65. Nous devons contribuer à leur détection, à leur tendre la main et à les aider à se reconstruire psychologiquement et socialement.

Il nous faut recruter, encore recruter parmi les jeunes pour pérenniser l'UNC. C'est une urgence vitale. Approchons-nous des présidents de catégories présents dans chaque unité (Officiers, Sous-officiers, Militaires du Rang). Du délégué militaire départemental, etc...

La mise en œuvre des nouveaux statuts approuvés lors de l'A.G à Saint MALO en 2019 au niveau départemental progresse. 65 sont arrivés au siège et confirmés. 57 sont validés.

Un autre volet de notre action est la transmission de la mémoire combattante. Cela suppose une structuration de notre relation avec l'éducation nationale soit un « vaste chantier » se pose le problème pour le moins délicat de l'adhésion des enseignants...

Rencontre avec Benjamin STORA dans le cadre du comité national d'entente. Je note une certaine pondération dans ses propos ainsi que sa déclaration comme quoi le recours à la repentance ou à l'excuse est inutile.

Il terminera son allocution par : J'ai honte de l'UNC lorsque je prends connaissance de dissensions funestes, voire meurtrières qui risque d'amener l'implosion. A la base, ce sont que des querelles de personnes, de vieilles rancunes recuites et tenaces. La honte arrive à son comble lorsque c'est un député qui l'interpelle sur la situation de l'UNC dans le département dont il est élu... Il observe avec tristesse, dépit et colère de la mise en pièce de notre belle devise dont nous sommes si fiers :

**« Unis comme au front » !**

**La Parole est donné à :**

**Alain GUTH UNC 68 Secrétaire National présente :**

*Le nouveau règlement intérieur de l'UNC, validé par le ministère de l'intérieur* : Approuvé à 90.13%

*Le rapport Le moral et d'activités 2019* : Approuvé à 98.68 %

*La motion de législation 2020* : Approuvé à 95.94 %

*La déclaration d'action civique et mémoire 2020* : Approuvé à 87.67 %

**Patrick ALLIX UNC 22 Trésorier Général National présente :**

*Le rapport de gestion 2019* : Approuvé à 94.24 %

**RECETTES 2 763 000 €**

**DEPENSES 2 740 000 €**

Les produits financiers des trois principaux comptes ressources : Cotisations + Le Service des ventes + La Voix du Combattant ; moins toutes les charges cumulées font apparaître un excédent de : BILAN FINANCIER POSITIF DE 23 000 €.

La présentation du budget prévisionnel 2021 avec une augmentation de 0.50 € de la cotisation individuelle à compter du 1° janvier 2021.

Approbation à 60.09 %

Cette augmentation a été calculée pour compenser la grosse perte annuelle d'adhérents qui ne représentera qu'environ 150 000 adhérents en 2021.

Puis nous passons aux différents votes (Approbations et Elections)

Pour éviter les risques de contamination pouvant être engendrés par un dépouillement classique, le siège national a eu recours pour les différents votes à des boîtiers électroniques. Cette solution a permis d'accélérer les opérations de vote et de prendre connaissance très rapidement des résultats.

### ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL 1° COLLEGE

**Hervé LONGUET** – UNC 78/138 voix - élu

**Patrice HEBUTERNE** – UNC 14/128 voix - élu

**Alain BURGAUD** – UNC 85/123 voix - élu

**Patrick ALLIX** – UNC 22/120 voix - élu

**Michel RICHAUD** – UNC 13/V114 voix - élu

**Marie-Annick ALLAIR** – UNC 22/112 voix - élu

Le 1° collègue élu nous prenons une pause de 10 minutes avant les élections du 2° Collège

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL 2° COLLEGE

**Alain GUTH** – UNC 68

**Michel COTTIGNIES** – UNC 34

**Jean-Pierre FAUCK** – UNC 59

**Oswald GALEGARI** – UNC 88

**Louis PRIME** – UNC 44

**Jean-Pierre AUTHIER** – UNC 72

**Anne-Marie HEITZLER** – UNC 13

**Charles KRANZER** – UNC 65

**Jean-Pierre THEME** – UNC 37

**Dominique GERMAIN** – UNC 67

**Michel GAGNAIRE** – UNC 06

**Jacques LE BIGOT** – UNC 13

**Grégory DUPUY** – UNC 74

**Claude PERRIER** – UNC 35

**Pierre SAINT-MACARY** – UNC 66

**Denis BEVILACQUA** – UNC 31

**Joël LE CLOITRE** – UNC 33

**Marc MICHEL** UNC 86

**Georges LEBEL** – UNC 15

**Gérard MOUREUIL** – UNC 85

**Jean-François CALCET** UNC 56

Il est 16 heures 45 Le Président National avec son bureau, tous les membres du conseil d'administration élu, les présidents départementaux où représentant ont entonné la Marseillaise pour clôturer cette Assemblée Générale 2020.

→ J.P. C

**LILLO-FLEURI**  
Artisan Fleuriste  
36, place de la Liberté - 40350 Doullion.  
Commandez au 05 58 89 49 97 et réglez par CB à distance

ENTREPRISE DE BATIMENT  
**SARRADE & Fils**  
Maçonnerie-Carrelage - Construction - Rénovation  
344 Rue du Tuc - Lot l'Homy d'Ahas  
40170 Lit-et-Mixe - Tél. 05 58 42 79 48

**CAMPING LASSALLE**  
Location Appartements  
Caravanes  
LIT ET MIXE 05 58 42 70 71  
campinglassalle@orange.fr  
Refuge 205 chemin Lassalle

SARL **Chaussures Labarrière**  
ORTHEZ Parc commercial des Soarns  
DAX 30 Rue des Carmes 05 58 74 95 89  
DAX **Nicolas Chausseur** 14 Rue Saint Vincent

**L'ESTANQUET**  
RESTAURANT  
TRADITIONNEL  
MIXE - 40170 LIT-ET-MIXE  
05 58 42 83 97

SARL **Mathieu Bordes**  
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE  
Maison ossature Bois neuf & rénovations  
1177 route de Mimizan - 40170 Lit-et-Mixe  
Tél. 05 58 42 75 82/05 58 43 00 94  
E-mail : sarlbordesmathieu@orange.fr

## raconte après 50 années de torture morale étant obligé de se taire sous l'ordre de l'Etat

Le témoignage d'André AUSSIGNAC, militaire appelé en Algérie, enlevé par le FLN, après l'indépendance, raconte, en détail, son enlèvement par le FLN et le calvaire inhumain qu'il a subi dans une mine de fer près de Miliana, avec d'autres français civils ou militaires. (Le témoignage écrit ci-dessous correspond tout à fait à ce qu'il avait dit lors de cette conférence).

André AUSSIGNAC, 78 ans, appelé du 23e Rima à Alger, a été déclaré disparu le 21 juillet 1962 par l'Armée française.

« Le soir du 21 juillet 1962, j'ai quitté, en uniforme, Maison carrée (caserne) d'Alger pour acheter des cigarettes. Je suis tombé sur un barrage de musulmans en uniforme. Ils m'ont pris ma carte d'identité militaire et l'ont déchirée. Je me suis retrouvé dans une camionnette avec des civils européens, dont le propriétaire du véhicule. On a été conduits dans une briqueterie, déshabillés et jetés dans un four encore tiède. Dans la nuit, d'autres Européens sont arrivés. A la fin, on était 17. Nous sommes restés là, entassés, sans boire ni manger, à redouter qu'ils allument le four.

Au bout de quarante-huit heures environ, nous sommes partis en camion bâché. Une fois dans le djebel, on nous a fait descendre et on a entamé une marche forcée de plusieurs semaines pour arriver à la mine de fer de Miliana. Là, on nous a jetés à moitié nus dans une galerie. Dans la mienne, on était environ 60, mais il y avait d'autres galeries avec d'autres Européens. On nous obligeait à creuser avec des petites pioches.

On avait droit à un verre d'eau par jour et parfois à un plat de semoule. Pour ne pas mourir de soif, on mettait nos slips dans les parois humides de la mine et on suçait les gouttes d'eau. Quand le plat de semoule arrivait, on se battait comme des chiens entre nous. Certains sont morts d'épuisement, d'autres se sont volontairement tués. Une fois, l'un d'entre nous a planté sa pioche dans la terre et s'est jeté sur la lame.

Un jour, un ministre algérien est venu visiter la galerie.

Je ne me suis pas levé pour le saluer. Il m'a balancé un grand coup de pied dans la tête [la cicatrice à l'arcade sourcilière est encore visible]. J'ai essayé de m'évader deux fois sans succès. La première fois, en repréailles, on m'a donné de grands coups de bâton sur les chevilles. La deuxième, on m'a assis sur une pierre, ligoté à un pieu et arraché les ongles des orteils avec une pince. La troisième tentative a été la bonne. J'étais avec deux autres copains qui ont été abattus. J'ai marché jusqu'à l'épuisement.

Des pieds-noirs m'ont découvert évanoui et nu dans un fossé. Ils m'ont soigné, puis embarqué dans un chalutier en direction de Marseille. Quand je suis arrivé chez moi, à Bordeaux, ni mes parents ni ma fiancée ne m'ont reconnu. Je pesais moins de 40 kilos [contre 70 avant mon départ].

Le 22 juillet 1963, j'ai été arrêté par la gendarmerie de Villeneuve-sur-Lot. C'était pendant mon voyage de noces. On m'a interné au fort du Hâ pour "désertion en temps de paix" ! J'ai été brutalisé. On voulait que je livre les filières qui m'avaient permis de revenir d'Algérie. Je suis resté muet. On m'a ensuite conduit à l'hôpital militaire Rober Picqué. Sur la porte de ma chambre, on avait inscrit : "Individu dangereux, à ne pas mettre en contact avec les autres recrues". Le tribunal militaire de Bordeaux m'a finalement acquitté. Je rends hommage au commissaire du gouvernement qui a plaidé pour ma non culpabilité. Il a ensuite été muté. En novembre 1963, le sénateur Etienne Dailly a évoqué mon cas au Sénat (Journal officiel du 24 novembre 1963, p. 2572). Quelques jours auparavant, la Sécurité militaire m'avait menacé pour que je me taise. Mon histoire gênait. Je me suis tu, jusqu'à aujourd'hui."

J'offre ce témoignage à la mémoire de mes compagnons qui ont été sacrifiés.»

# ETS PHILIPPE

POMPES FUNÈBRES - VSL - AMBULANCES - TAXIS

40350 POUILLON - Tél. 05 58 98 20 74 - 05 58 98 23 99



**BORDES**  
Ludovic  
CHARPENTE



**BORDES**  
Ludovic  
NOMADHOUSE

Charpente Neuf et rénovation -  
Couverture - Zinguerie - ITE - ITT -  
Bardages - Terrasses  
site internet: www.bordesludovic.fr

VOTRE CONSTRUCTEUR DE TINY HOUSE  
Tél 05 58 42 84 32  
Port 06 07 66 44 87  
email: bordesludovic@gmail.com

# Gamarde les Bains

La deuxième vague de ce virus venu d'orient oblige chacun de nous à rester chez soi, et ne sortir qu'en cas d'absolue nécessité. Par précaution, les cérémonies dans les églises sont supprimées jusqu'à "nouvel ordre". N'était-il pas suffisant d'appliquer les distances règlementaires et le port du masque ? Cela nous laisse dubitatif sur l'utilité de cette décision, y compris celle d'interdire à plus de 6 personnes de participer à la cérémonie du 11 Novembre dans chaque paroisse, y compris les porte drapeaux de plus de 65 ans !

Malgré cette réglementation, Gamarde a commémoré ce 11 Novembre dans la dignité. Les drapeaux des associations étaient présents sous l'autorité de M. CURUTCHET, maire et Mme DUGÈNE, maire adjointe. Les anciens combattants étaient représentés par les Présidents local et départemental de l'UNC, MM LAUSSUCQ et DUCASSE, le Lt Colonel JOBET en uniforme, le secrétaire général de l'UNC Landes et maître de cérémonie BRUNAUD. MM. DUPREUILH pour les photos et LACAUSSAGUE pour les salves d'artillerie complétaient le dispositif.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe sur la tombe de l'abbé BORDES, avec la lecture émouvante de son testament écrit à la veille de son exécution. Les sonneries règlementaires, dépôts de gerbes, lecture du message par M. le Maire, appel des Gamarçais morts pour la France et Marseillaise se sont déroulés devant le Monument aux Morts abondamment fleuri. Cette cérémonie, d'une haute tenue, aurait mérité plus d'affluence, mais aura respecté l'obligation limitant la portée de l'évènement.



## Nécrologie

*Le lendemain de cette cérémonie décédait Pierre GRUÈS, Pierrot pour les Gamarçais. Gymnaste assidu dans sa jeunesse à la Tricolore de Gamarde, appelé pour 28 mois lors de la guerre d'Algérie qui lui valut la croix du combattant, Pierrot a poursuivi avec son frère, l'activité de charpentier que son père leur a transmis dès l'adolescence. Chasseur assidu, il fut président de la société de chasse .*

*Adhérent dès la création de l'UNC-AFN de Gamarde, il était l'un de ses porte drapeau, présent à toutes les manifestations patriotiques et mémorielles. Vice Président et membre du bureau de l'UNC de Gamarde, il a activement participé au maintien de cette association forte de 43 adhérents à ce jour. Les drapeaux gamarçais ont pu accompagner Pierrot jusqu'à sa dernière demeure lors d'une cérémonie hélas rétrécie à la jauge exigée de 30 personnes, empêchant ses camarades anciens combattants, amis et proches, d'être présents à ses obsèques.*

*Nous présentons à son épouse et sa famille nos sincères condoléances.*

→ Michel DUCASSE

# CÉRÉMONIE DE REMISE DU DRAPEAU DE LA CLASSE 1944 DE LA VILLE DE DAX LE 23 OCTOBRE 2020 AU SIÈGE DE L'UNC LANDES

Madame la Sous Préfète, Monsieur le Député, Monsieur le Maire de DAX, Madame le Maire adjoint, suppléante de M. le député,

C'est pour moi un honneur que de vous recevoir dans nos locaux qui nous ont été attribués par la ville de DAX depuis près de quarante ans, locaux que nous partageons avec l'UNC DAX et la section des Médaillés Militaires de DAX dont je salue les Présidents présents à mes côtés.

La cérémonie à laquelle votre participation est bienvenue ne reflètera pas l'éclat que nous aurions souhaité, eu égard aux contraintes liées à la pandémie en cours. Nous rappellerons ici avec amertume que les cérémonies nationales liées à la Mémoire de ceux qui se sont battus pour que nous existions sont passées quasiment inaperçues. Le 75e anniversaire de la libération du pays n'a pas eu le retentissement souhaité devant des Monuments aux Morts quasi déserts. Nous souhaitons que les cérémonies du 11 novembre soient plus étoffées, en respectant les précautions sanitaires d'usage. Je me fais l'écho ici de l'ensemble des associations concernées par ce devoir de Mémoire qui souffre beaucoup aussi de cette pandémie.

Nous aurons une pensée pour la dernière victime du terrorisme islamiste dont le seul tort est d'avoir exercé avec compétence et sérieux sa mission d'enseignant.

J'en reviens à la cérémonie de ce jour :

Par déclaration du 7 décembre 2019, la succession de M. Jean BANCONS faisait don du drapeau tricolore de la classe 1944, détenu par lui en sa qualité de président, à M. Michel DUCASSE, Président de l'UNC des Landes. J'ai en effet beaucoup échangé avec cette famille bien connue des Dacquois. Cet emblème a été réceptionné par Francis DUTEN, notre porte drapeau, et déposé dans nos locaux.

Ce drapeau est important pour la mémoire de la ville : la classe 1944, formée de jeunes de 20 ans, a confectionné cet immense drapeau qui aura j'imagine participé aux défilés dans les rues lors de la libération de la ville de DAX. Ces jeunes, dans cette période troublée, n'ont pas été appelés sous les drapeaux, mais ont montré à leur façon leur attachement à la France et leur foi en l'avenir. Certains d'entre eux auront

participé physiquement à la Résistance contre l'occupant. Pour leur mémoire, pour leurs familles, pour la Ville de DAX, c'est un témoignage poignant qui trouvera sa place qu'il mérite au sein de notre cité.

C'est donc avec beaucoup d'émotion qu'au nom de l'UNC Landes, l'UNC de DAX et la Section dacquoise des Médaillés Militaires,

Je vous remets, Monsieur le Maire, Madame le Maire adjoint, le drapeau qui m'a été confié, en souhaitant qu'on lui attribue la place qu'il mérite dans notre bonne ville de DAX.



## BUDGET DES ANCIENS COMBATTANTS POUR 2021

2 milliards d'euros pour le monde combattant, la mémoire et le lien entre la Nation et son armée : 851 millions d'euros de pensions militaires d'invalidité 645 millions d'euros au titre de la retraite du combattant

Extension du nombre de conjoints survivants de grands invalides de guerre pouvant bénéficier d'une majoration de pension de réversion, soit près de 5300 euros de plus pour 200 bénéficiaires pour 1 million d'euro.

Mise en œuvre de la mesure d'extension de la demi-part fiscale en faveur des conjoints survivants de grands invalides de guerre pour 30 millions d'euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Montée en puissance et extension du dispositif de revalorisation des chèques de transport pour la participation aux journées défense et citoyenneté soit 2 millions d'euros en 2021.

Une subvention de fonctionnement de 56 millions d'euros permettant la mise en œuvre du contrat d'objectif, de performance et de modernisation 2020-2025 de l'ONACVG dont 2.5 millions d'euros au

titre de l'entretien des nécropoles et des hauts lieux de mémoires.

Millions en faveur des ressortissants du monde combattant les plus vulnérables et les plus démunis.

Un budget prévisionnel de 7 millions d'euros pour le fonds de solidarité dédié aux enfants d'anciens combattants harkis ayant séjourné en camps et hameaux

Un budget de 16 millions d'euros au titre de sa subvention de fonctionnement et la poursuite des travaux de modernisation de ses infrastructures pour l'Institution Nationale des Invalides.

Lancement en 2020 d'une commission Etat-Parlement-Associations sur l'évolution du point « pensions militaire d'invalidité »

18 millions d'euros pour la politique de mémoire, auxquels s'ajoutent 2.5 millions d'euros intégrés à la subvention versée à l'ONACVG, soit plus de 20 millions d'euros au profit de notre patrimoine mémoriel.

→ J.P. C

## MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE EN 2020

Depuis le 11 novembre 2019 au cours des Opérations extérieures. Cette année a été marquée par la perte de 21 soldats en opérations.



Le Combattant  
Landais

Capitaine	Romain	Chomel de Jarnieu	Mort pour la France
Capitaine	Clément	Frison-Roche	Mort pour la France
Capitaine	Benjamin	Gireud	Mort pour la France
Capitaine	Nicolas	Mégard	Mort pour la France
Lieutenant	Pierre	Bockel	Mort pour la France
Lieutenant	Alex	Morisse	Mort pour la France
Adjudant-chef	Julien	Carette	Mort pour la France
Sergent-chef	Andrei	Jouk	Mort pour la France
Sergent-chef	Morgan	Henry	Mort pour la France
Maréchal-des-logis-chef	Jérémy	Leusie	Mort pour la France
Maréchal-des-logis-chef	Alexandre	Protin	Mort pour la France
Maréchal-des-logis	Antoine	Serre	Mort pour la France
Maréchal-des-logis	Valentin	Duval	Mort pour la France
Brigadier-chef	Romain	Salles de Saint Paul	Mort pour la France
Brigadier-chef	Andy	Fila	Mort pour la France
Brigadier-chef	Sébastien	Texier	Mort pour la France
Brigadier	Dmytro	Martynyouk	Mort pour la France
Brigadier	Ronan	Pointeau	Mort pour la France
1ère Classe	Tojohasina	Razafintsalama	Mort pour la France
1ère Classe	Arnaud	Volpé	Mort pour la France
1ère Classe	Kévin	Clément	Mort pour la France